

Rémalard-en-Perche

Le Perche du 23 octobre 2024

682 mots

Harcèlement scolaire et réseaux sociaux, deux phénomènes liés via les portables

Une réunion d'information organisée au collège Paul-Harel a permis d'alerter les parents d'élèves sur deux phénomènes dramatiques pour leurs enfants.

Une vingtaine de personnes est venue assister à la réunion organisée dans le cadre d'un partenariat entre le peloton de gendarmerie de Rémalard et le collège Paul-Harel sur le harcèlement scolaire et les réseaux sociaux.

Des parents et aussi quelques élèves ont suivi le débat animé par l'adjudant-chef Illion, spécialisé dans les interventions en milieu scolaire sur les sujets des drogues et de harcèlement. « Ces deux sujets, qui peuvent paraître éloignés, sont en fait intimement liés... via les portables » indiquait-il d'entrée de jeu.

De la récréation aux réseaux sociaux

Car le harcèlement, s'il commence dans la cour de récréation, se poursuit sur les réseaux sociaux. « Ce sont les spectateurs qui font le harcèlement ». Car poster une vidéo, une photo ou simplement un message insultant sur les réseaux sociaux garantit au harceleur un nombre de spectateurs potentiellement infini.

« Les statistiques montrent que le harcèlement scolaire touche 1 million d'enfants par an dans notre pays. Le numéro de téléphone qui permet aux victimes ou témoins de harcèlement scolaire de signaler des cas de harcèlement scolaire ou de violences numériques (le 3018) reçoit environ 500 appels par jour! » . Conclusion: « Personne n'est à l'abri de ce phénomène de groupe ». Il faut donc briser ce triangle infernal qui inclut un ou une harceleur/harceuse, une victime et des spectateurs.

Les solutions sont à chercher au sein de la famille. Certes l'adolescence est une période compliquée pour les enfants comme pour les parents.

Les premiers connaissent des changements émotionnels et cognitifs sous les effets conjugués de la puberté et de la croissance. Ils se distancient des seconds, qui ont souvent du mal à appréhender ces changements et ne veulent passer pour les « méchants parents. »

Et puis, les ados sont avides de la reconnaissance de leurs pairs, ils veulent « faire partie du groupe ». Or, les réseaux sociaux sont aujourd'hui le moyen de rester en contact presque perma-

nent avec ses amis, sa classe, ce fameux groupe.

Des points positifs existent : les réseaux permettent l'expression de soi, de ses opinions, de partager des informations et de renforcer des liens. Mais les points négatifs sont au moins aussi importants : une utilisation excessive peut entraîner des problèmes comme l'anxiété, la dépression ou des troubles du sommeil. Ils exposent également les adolescents à des contenus inappropriés. **« 95% des élèves de 6e ont été confrontés à la pornographie »** indiquait l'adjudant-chef Illion.

Pas de portable à table

Pour lui, les solutions existent : **« Il faut créer un vrai dialogue au sein de la famille et instaurer des règles qui sont valables pour tous. Un exemple : pas de portable à table ! »**

L'organisation des écrans dans la maison est aussi importante : **« les écrans doivent être dans une salle partagée et le temps d'utilisation doit faire l'objet d'un accord »**. Il existe également des systèmes de contrôle parental qui permettent de suivre sans être intrusif l'activité d'un téléphone portable. Enfin, les loisirs en famille sont à privilégier.

Car le harcèlement sur les réseaux sociaux peut avoir des conséquences dramatiques. À la fin de la réunion, une vidéo, sans aucun commentaire, montrait des portraits d'adolescents, souvent très jeunes, qui s'étaient suicidés parce que victimes de harcèlement scolaire.

Trois ans de prison

« Un individu reconnu coupable d'incitation au suicide, quel que soit son âge, encourt jusqu'à trois ans de prison et 45 000€ d'amende en cas de suicide ou de simple tentative de la victime, sans compter les indemnités que la famille de la victime peut réclamer au civil » signalait alors l'adjudant-chef et d'ajouter **« un simple message comme 'va te pendre!' peut-être considéré comme une provocation au suicide. »**

Des élèves gentils

Franck Lehaut, principal du collège, était serein mais attentif : **« Notre collège est relativement à l'abri des formes violentes de harcèlement. Dans le cadre du programme 'pHARe', nous avons mis en place un groupe d'intervention composé du CPE, de notre infirmière et des surveillants. Les interventions sont rares et les problèmes résolus rapidement. En fait, nos élèves sont gentils ! »**



Des parents et des ados attentifs Le Perche